



ARCHAMPS



**FEUILLE
D'INFOS**

JANVIER • FÉVRIER 2025



MOT DU MAIRE

Chères Archampoises, chers Archampoises,

Toute l'équipe municipale et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. **Que 2025 vous apporte bonheur, santé et réussite !**

C'est un plaisir de vous avoir accueillis si nombreux pour les traditionnels vœux du maire, vendredi 10 janvier. Votre présence montre l'intérêt sincère que chacun porte à la vie de notre village, aux actions qui ont été menées en 2024 ainsi qu'aux ambitieux projets qui vont se concrétiser en 2025.

Ces prochains mois, les travaux vont se poursuivre à l'Espace Raymond Fontaine. Les locaux de la crèche prennent forme rapidement. Bientôt, ce sera au tour de l'École de musique de déménager dans ce lieu de vie intergénérationnel.

Ce début d'année est aussi l'occasion d'accueillir une très bonne nouvelle pour l'avenir des familles d'Archamps. Suite à sa visite, l'inspectrice de l'académie de Grenoble, représentante de l'Education nationale, a confirmé l'ouverture d'une classe supplémentaire en septembre. C'est une avancée essentielle pour nos enfants et leurs apprentissages.

Enfin, je vous informe que j'ai visité les laboratoires Vivacy, accompagnée de Sabine Oppillart, sous-préfète de notre arrondissement. Cette entreprise, installée depuis 2013 à ArchParc, accueille, forme et embauche de nombreux étudiants en CAP et/ou en alternance. Un bel exemple de dynamisme local et d'opportunités pour notre territoire.

Merci à toutes celles et ceux qui s'impliquent au quotidien pour Archamps. **Ensemble, poursuivons cette belle énergie en 2025 !**

ANNE RIESEN

**POUR EN SAVOIR
PLUS CLIQUEZ ICI**

BILAN DU MANDAT

SOCIAL & SOLIDARITÉ

Bilan du CCAS depuis le début du mandat, en 2020

Depuis le début du mandat d'Anne Riesen en 2020, le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Archamps poursuit ses missions d'intérêt général.

Les missions du CCAS

Le CCAS œuvre en faveur des seniors, des familles en difficulté et plus largement des personnes isolées et fragiles. Il coordonne des actions sociales variées : repas des aînés et panier de Noël, plan canicule, aide aux familles en difficulté, gestion des logements sociaux, don aux associations solidaires locales, etc.

Actif pour les seniors

Chaque année, plusieurs actions sont mises en place pour soutenir les aînés d'Archamps et rompre leur isolement. Ainsi, pour les fêtes, le CCAS invite tous les Anciens à partager un repas au cours duquel les élus font le service. De plus, des paniers garnis sont distribués aux plus de 80 ans : pour Noël 2024, 84 colis ont été distribués en porte à porte avec à l'intérieur Royal Seyssel, chocolats, tisane, biscuits... Un paquet spécial a été composé pour les personnes en maison de retraite avec eau de Cologne, crème hydratante, chocolats et plaid douceur.

Toujours pour garder le contact avec les plus fragiles, le plan canicule est orchestré chaque été par le CCAS.

Dons aux associations

Tous les ans, le CCAS attribue des subventions à des associations locales. Entre 2020 et 2025, près de 27 000 euros (dont 6582 euros pour cette année) ont été distribués pour soutenir des dizaines de projets sociaux et caritatifs tels que le Don du sang, Espace femmes, la Protection civile, la Ligue contre le cancer, l'Aide à domicile, etc.

L'aide aux familles

Enfin, le CCAS ouvre aussi sa porte aux familles. Exceptionnellement, des aides financières sont accordées aux plus démunis. De plus, il facilite tous les ans l'accès des enfants à des séjours vacances grâce à son partenariat avec la FOL 74. Le CCAS a aussi soutenu la scolarisation des enfants ukrainiens à Archamps. Enfin, il a procédé à l'attribution de plusieurs logements sociaux du parc immobilier de la commune.

Ce bilan met en lumière l'engagement quotidien du CCAS pour accompagner les habitants dans leurs démarches et renforcer le lien social.

URBANISME ET BÂTIMENTS

Urbanisme et développement durable : pour un village structuré et écoresponsable

Nos projets pour l'urbanisme :

Vigilance activée route d'Annecy

Afin de structurer l'urbanisation future dans le secteur stratégique de la zone située le long de la route d'Annecy, un périmètre d'étude a été instauré. L'objectif est d'assurer une densification réfléchi et maîtrisée, en harmonie avec les besoins de la commune.

Préserver l'équilibre du chemin des Grandes Vignes

Ce secteur, où les villas des années 90 côtoient des immeubles récents, fait face à la pression immobilière de plusieurs promoteurs. Afin d'éviter une surdensité inappropriée, un périmètre d'étude a été proposé. Ce cadre permettra d'organiser l'évolution de la zone tout en préservant son caractère résidentiel.

Un nouveau centre technique municipal est écoresponsable en 2025

Conçu pour allier fonctionnalité et esthétique, il offrira une entrée nord moderne et accueillante au village. Incarnant l'engagement fort de la municipalité en faveur de l'efficacité énergétique, un champ photovoltaïque sera installé sur le toit et la gestion des eaux pluviales permettra l'arrosage des espaces verts.

Ancienne école : un usage polyvalent et collaboratif

L'espace Raymond Fontaine, qui abritait les classes maternelles, est en cours d'aménagement et de rénovation énergétique : la ludothèque et le cabinet médical y sont déjà installés.

L'école de musique y déménage prochainement.

De plus, une partie du bâtiment abritera une crèche et une Maison des assistantes maternelles.

Ces transformations créant une réorganisation des espaces, une étude participative est en cours pour déterminer les besoins des habitants.

Acquisition stratégique d'une maison

La commune a acquis une maison située à proximité du parc et de l'école. Cette réserve foncière pourrait être utilisée pour des activités périscolaires ou un agrandissement potentiel de l'école. Actuellement, les capacités d'accueil sont suffisantes pour les vingt prochaines années.

Les ambitions de la commune pour la transition énergétique :

Renforcer l'isolation thermique des bâtiments publics

Installer des panneaux solaires sur la salle polyvalente, le centre technique municipal et la nouvelle école.

Créer une boucle d'énergie renouvelable : l'énergie produite est utilisée par les bâtiments communaux ou vendue à Enedis.

Une régie énergétique est à l'étude afin qu'elle puisse aussi être vendue localement aux commerces et restaurants.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la mairie d'Archamps.

ÉTAT CIVIL

Recensement : la population en baisse depuis 10 ans

Le nombre d'habitants avait diminué de 0,3% entre 2015 et 2021 et cette tendance se poursuit : d'après le dernier recensement de population, notre village compte actuellement 2458 habitants, contre 2542 en 2021. En 10 ans, Archamps a donc perdu 4,91% de ses habitants.

Ce constat est étonnant pour plusieurs raisons. D'une part, l'hypothèse de croissance de l'Insee est de 1,6% par an, sur une période de 20 ans et le projet de territoire de la Communauté de commune du Genevois impose de ne pas dépasser les 2%.

D'autre part, nous observons chaque année une hausse du nombre d'enfants inscrits à l'école par exemple.

Les habitants d'Archamps, comme tous ceux des communes de moins de 10 000 habitants, sont recensés tous les 5 ans. Une nouvelle campagne devrait donc débuter prochainement. Nous invitons tous les foyers à ouvrir leur porte aux agents recenseurs. En effet, le recensement est important car il est ensuite utilisé pour anticiper le développement et la construction des équipements et services publics, pour calculer les dotations de l'Etat, pour emprunter, etc. À voir donc, à court et moyen terme, quels seront les effets de la baisse de la démographie sur les finances de la commune.



CADRE DE VIE

NOUVEAU LOGO ET NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LE VILLAGE

Archamps se dote d'une nouvelle identité visuelle pour refléter son dynamisme et renforcer son image auprès de ses habitants et visiteurs. Le logo et la charte graphique ont ainsi été revisités.

Le blason a été modernisé, tout en gardant les marqueurs graphiques de l'ancien logo. On y trouve le Salève, suggéré dans le premier carré en haut à gauche, et les 3 feuilles de houx épurées. La nouveauté est dans l'ajout de la croix de Savoie et dans la forme générale du blason.

Les couleurs rouge et doré, que l'on trouvait sur l'ancien blason, ont été modernisées et l'orange et le bleu ont été ajoutés.

La typographie est lisible et identifiable, les bords ronds marquant une identité douce mais affirmée. Le « A » retravaillé renforce le côté dynamique et jovial d'Archamps avec une forme de sourire et l'idée de fluidité entre les différentes parties. Une petite arche inversée, symbole de mouvement et de vitalité, vient souligner et rappeler le nom de la commune.



INAUGURATION DU NOUVEAU MINIBUS

La cérémonie d'inauguration du nouveau minibus s'est tenue mercredi 15 janvier en présence des 17 financeurs du véhicule. Destiné à conduire nos jeunes dans les activités du centre de loisirs, ce véhicule permet également de proposer des activités à nos aînés. Les associations qui souhaiteraient l'utiliser peuvent contacter la mairie.

Fourni par la société Visiocom grâce à sa recherche de financeurs - les entreprises qui ont acheté les encarts publicitaires apparaissent sur la carrosserie - le minibus est aussi une façon de mettre en valeur les acteurs économiques du territoire.





POUR EN SAVOIR PLUS, CLIQUEZ ICI

VIE ASSOCIATIVE ET DU VILLAGE

Nouveau : empruntez des jeux à la ludothèque !

Forte de son succès avec 9500 visites en 2024, la ludothèque d'Archamps développe son offre : un service de prêt va être mis en place. Un espace spécifique a déjà été aménagé par la municipalité.

L'association Lémandragore, qui s'occupe de la gestion des lieux, va permettre aux adhérents de rapporter 2 jeux ou jouets de leur choix, à leur domicile, pendant 6 semaines.

Située en face du parc du Lynx, la ludothèque a trouvé sa place dans l'espace Raymond Fontaine. Depuis 2022, plus de 600 objets ludiques sont à la disposition des adhérents de tous âges.

INFOS PRATIQUES

Créneaux d'ouverture pour le prêt :

mardi, mercredi et samedi matin + mercredi et jeudi après-midi. **Accessible aux jeunes et aux adultes**
Emprunt possible de 2 jeux ou jouets pour 6 semaines maximum.

Tarifs adhésion (ludothèque + prêt) : 40€ / an par foyer pour les Archampoises, 50€ pour les non résidents, 45€ pour les professionnels non résidents.

CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les délibérations prises par les élus lors des derniers conseils municipaux, voici ce qu'il faut retenir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE

- La commune va aménager un arrêt de bus devant le club de tennis, route des Pommeraies. Celui-ci viendra en complément de l'arrêt Pommeraies - Le Quart, déplacé chemin du Quart. L'aménagement et l'équipement des arrêts de bus sont subventionnés par la Communauté de Communes du Genevois à hauteur de 80 %.
- Une convention a été signée avec l'association Félines des Cimes afin de limiter la prolifération des chats errants. Un couple de chats peut engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en quatre ans. L'association participe à des campagnes de stérilisations et peut récupérer chats et chatons dont le degré de sociabilité est compatible avec un placement en famille d'accueil. Plusieurs administrés en difficulté ont sollicité une aide en ce sens.

Pour en savoir plus ou signaler un chat, contactez l'association au 07 49 74 87 35.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER

- Le conseil a approuvé le Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) de l'école élémentaire. Ce document opérationnel vise à assurer la sécurité des personnes dans l'école en cas d'événement majeur, en attendant l'arrivée des secours. Elaboré par les services de la mairie et les enseignants, il doit être approuvé par le Conseil municipal avant sa transmission à l'Éducation Nationale.
- Deux délibérations ont été votées afin de favoriser la scolarisation et l'accueil périscolaire des enfants d'Archamps inscrits au sein de l'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) pour l'année 2024-2025.





DÉVELOPPEMENT DURABLE

Portrait d'agriculteur

Installé route d'Annecy depuis 2022, Romain Baudet élève des bovins et des volailles afin de proposer des produits locaux de qualité aux habitants de la région. Au sein de L'AERL L'Aquitaine, il s'est installé avec ses parents sur l'exploitation familiale, perpétuant ainsi une tradition ancrée dans son histoire depuis l'enfance. « J'aime être dehors, le contact avec les animaux. J'ai la passion des bêtes depuis toujours », confie-t-il.

Ses journées sont bien remplies : entre nourrir les animaux, prendre soin de leur environnement, semer et récolter céréales et fourrages, chaque journée est différente. « Le début de la semaine est consacré à la transformation de la viande dans notre laboratoire, le reste de la semaine aux travaux dans les champs en fonction de la saison. »

Pour développer l'exploitation, il a choisi de diversifier son activité. En 2022, il a créé un nouvel atelier volailles pour dégager un revenu supplémentaire.

Au total, la famille Baudet élève 200 bovins à viande, dont 60 vaches allaitantes, et 3000 poulets. Ils exploitent 60 hectares de terres et travaillent à quatre, avec trois associés et un salarié.

Son espoir pour 2025 : « Apprendre à mieux cohabiter avec les habitants d'Archamps ». Les chiens non tenus en laisse et leurs déjections sont un vrai problème pour les vaches de l'éleveur.

Pour découvrir sa production locale en circuit court, rendez-vous au magasin de producteurs Ô Champs Paysan, du mercredi au vendredi de 14h30 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 18h00.

Pour en savoir plus :

www.earl-aquitaine.fr

1406, Route d'Annecy — 74160 Archamps

AGENDA

MARCHÉ ALIMENTAIRE

Chaque jeudi de 16h00 à 20h00 : maraichers, fromagers, poissonnier, boucher, petites graines en vrac...

SALON DE LA BROCANTE

Le salon de la brocante (vintage, collections, art populaire, miniatures) se tiendra le week-end des 15 et 16 mars à la salle des fêtes, de 10h00 à 19h00.

BAL DU SOU DES ÉCOLES

Le bal du Sou des écoles aura lieu samedi 29 mars à la salle des fêtes.

BIENTÔT LE PRINTEMPS !

Il reste des parcelles disponibles aux jardins partagés. Contactez la mairie.



MAIRIE D'ARCHAMPS

RUE DE LA MAIRIE CS 70501 – 74160 ARCHAMPS

Tél : 04 50 43 62 18

www.mairie-archamps.fr

accueil@mairie-archamps.fr

NOS HORAIRES

Lundi, Mercredi, Vendredi – 09H00 – 12H00

Mardi, Jeudi – 14H00 – 19H00

RETROUVEZ-NOUS

sur Facebook : commune d'Archamps
et sur le groupe Whatsapp

